

**Avis adopté**

Séance plénière du 28 mai 2024

## **Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique**

### **Déclaration du groupe CGT-FO**

Le monde associatif rencontre de plus en plus de difficultés pour assurer le financement de ses activités. Si l'humain peut constituer une préoccupation centrale des activités associatives, force est de constater que les exigences de rentabilité, le développement de cultures gestionnaires, l'adoption de modes de management issus du privé notamment, font de plus en plus partie des demandes auxquelles les associations doivent répondre. Cette évolution intervient dans un contexte où les associations sont dans bien des cas appelées à intervenir pour traiter des besoins autrefois assurés par des services publics ou encore pour concurrencer les activités des entreprises. Le monde associatif risque ainsi d'être attiré par des logiques de marché et adopter les modes de fonctionnement concurrentiels du secteur privé. La baisse des aides publiques renforçant encore plus cette mutation.

Pour le groupe FO, il est important que le monde associatif garde son originalité en maintenant le caractère non lucratif de ses interventions. Il ne doit pas chercher la rentabilité, sélectionner ses publics en fonction de leurs capacités financières, privilégier les actions les plus rentables ou encore chercher à se poser en alternative pour combler le désengagement de l'Etat et la réduction des missions qu'il assurait lui-même. Le choix par les pouvoirs publics de distribuer moins de subventions aux associations, et en acceptant de leur déléguer des missions de service publics, risque en effet de servir d'alibi pour réduire encore plus les périmètres des services publics et laisser des territoires entiers en abandon. Il faut ainsi pérenniser le financement des activités associatives à travers le retour au système de subvention, ce qui permet une meilleure sécurisation de leurs besoins et qui leur évite de passer trop de temps à courir derrière les appels d'offres.

Cet avis montre par ailleurs comment ces évolutions entravent le bon fonctionnement des associations de plus en plus enfermées dans des contraintes liées à des besoins de gestion et de maîtrise des exigences techniques liées aux appels à projets. La professionnalisation met par ailleurs en concurrence les salariés des associations avec leurs bénévoles. Elle peut créer des tensions et constituer un terreau au désengagement et au renforcement de la perte du sens même du travail associatif.

Le groupe FO remercie les rapporteurs pour ce travail. Il doit servir de base pour revenir aux fondements même de l'engagement associatif, à son utilité pour notre société et à la nécessité d'assurer aux associations une sécurité financière.

Même si nous ne soutenons pas toutes les préconisations en particulier celles liées à la fiscalité, **notre groupe a voté en faveur de cet avis.**